

Monde

Les ONG d'aide aux migrants placées sous haute surveillance en Grèce

Thomas Jacobi



Dans un contexte d'intimidation et de répression, les bénévoles et humanitaires travaillent de plus en plus difficilement en Grèce, notamment sur l'île de Lesbos où les migrants arrivent par bateaux. Les ONG doivent dorénavant être accréditées par le pouvoir qui a placé la question migratoire au centre des débats avant les législatives du 21mai.

Lesbos (Grèce) De notre envoyé spécial

« On sait qu'ils vont arriver de plus en plus nombreux, mais on ne peut plus rien faire, ou si peu. » Sur l'île grecque de Lesbos, Aphrodite scrute l'horizon vers le rivage turc, d'où partent les embarcations de fortune chargées de migrants qui tentent d'atteindre les rives de Lesbos. Aphrodite refuse de donner son vrai nom, ni même celui de l'organisation avec laquelle elle travaille comme bénévole pour l'accueil des migrants sur l'île.

« Au moindre faux pas, on peut se retrouver au poste durant des heures, explique-t-elle. On peut nous accuser de trafic d'êtres humains pour aider les migrants, ou d'espionnage rien qu'en scrutant l'horizon avec des jumelles, ou encore de troubles à l'ordre public. De tout et n'importe quoi, procès à la clé. Alors on se fait très discrets. »

« Toute personne qui agit en faveur des migrants et réfugiés de quelque façon que ce soit s'expose à des poursuites judiciaires, moi qui vous parle je peux être poursuivi », ajoute Vassilis Papadopoulos, du Conseil grec aux réfugiés. La [mise sur écoute](#) des journalistes qui travaillent sur les questions migratoires fait partie de ce climat d'intimidation.

« On travaille avec un réseau très fermé de militants locaux, explique Aphrodite, notre planche de salut

reste les réseaux sociaux et les médias car c'est le seul moyen de donner l'alerte. » Avec un sourire presque mutin, elle montre son téléphone portable, « c'est notre arme et notre outil de référence. Mais c'est aussi la première chose que la police saisit en cas d'arrestation ».

La priorité des ONG qui travaillent sur le terrain est d'amener au plus vite les migrants dans les camps d'accueil où ils pourront déposer leur demande d'asile. *« Cela veut dire que nous leur avons évité les refoulements sauvages qui sont devenus la seule politique migratoire du pays, s'indigne Aphrodite. Après, les avocats prennent le relais. Mais c'est de plus en plus difficile. »*

Et non sans risques. *« Emmener des migrants qui marchent sur le bas-côté de la route au camp le plus proche peut valoir cinq ans de prison ferme »*, rapporte l'avocate Ioanna Kourtovic, cofondatrice du réseau de solidarité avec les réfugiés en Grèce.

Le travail des ONG s'est considérablement détérioré depuis l'arrivée au pouvoir du conservateur Kyriakos Mitsotakis en juillet 2019. La question migratoire est à nouveau au centre des débats avant les législatives du 21 mai.

Le chef du gouvernement se présente dans la circonscription d'Evros, à la frontière terrestre avec la Turquie, là où une muraille en métal longue de 37,5 km, haute de cinq mètres et surmontée de barbelés longe le fleuve Evros. Il promet, s'il est réélu, de prolonger cette muraille de cent kilomètres supplémentaires d'ici à 2026. Son rival de gauche Alexis Tsipras a dû se positionner sur la question : *« Nous ne détruirons pas cette clôture, a-t-il déclaré, mais nous adopterons une autre politique migratoire. »*

Sous la gouvernance Mitsotakis, tout un ensemble de lois visant à limiter le champ d'action des ONG a été adopté. D'abord pour le contrôle de leur financement. Il ne relève plus du Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU mais dépend dorénavant du ministère de l'immigration qui le distribue au compte-gouttes aux seules organisations qu'il valide.

« Les organisations non gouvernementales sont devenues des organismes qui dépendent du gouvernement, gérés par des fonctionnaires du gouvernement. Elles n'ont plus lieu d'être ! », s'emporte Ioanna Kourtovic.

Le pouvoir a ainsi imposé la détention d'un numéro d'affiliation sans lequel il est impossible de travailler en tant qu'ONG. Les conditions d'octroi sont très difficiles. Mais le vice-ministre de l'immigration Manolis Logothetis s'en défend : *« Il n'est pas possible que des ONG travaillent aux frontières sans que l'on sache d'où elles viennent, qui sont ses membres. C'est non seulement une question de sécurité nationale, mais aussi une protection pour les migrants contre ceux qui veulent les exploiter. »*
Résultat : plus aucune organisation ne travaille en mer pour éviter les noyades.